

LE MAPAQ PRÉSENTE SA POLITIQUE SUR LA CONDUITE RESPONSABLE EN RECHERCHE

Importance d'une recherche de qualité

La recherche dans le secteur bioalimentaire doit se traduire par une conduite responsable de la part de tous les acteurs concernés : équipes de chercheurs, équipes de gestion des centres, etc.

La conduite responsable en recherche* (CRR) est prioritaire pour le MAPAQ afin de maintenir la recherche crédible, objective, fiable et responsable.

Une politique sur la conduite responsable en recherche réalisée en collaboration avec le Bureau du scientifique en chef du Québec

Portée :

- S'applique aux activités de recherche et de développement qui se déroulent dans les centres de recherche et d'expertise soutenus financièrement par le MAPAQ.
- S'applique aux activités de recherche et de développement liées aux programmes de soutien à la recherche du MAPAQ.

Objectifs :

- Décrit les valeurs sous-jacentes à la conduite responsable en recherche et les pratiques exemplaires en la matière.
- Formule les attentes concernant la CRR pour les activités de recherche qui bénéficient d'un financement public du MAPAQ.
- Énonce les éléments essentiels du processus de gestion des allégations de manquement.
- Précise le processus de décision du MAPAQ quant à l'usage responsable des fonds publics à la suite de cas avérés de manquement à la CRR.

Les 13 principes au cœur de la politique :

-  **1 Mener des recherches dans un esprit authentique de quête du savoir**
Adopter une approche ouverte et digne de confiance en recherche et dans les activités qui la soutiennent ou la financent.
-  **2 Promouvoir un climat d'intégrité, de responsabilité et de confiance du public en matière de recherche**
Respecter les pratiques conçues pour assurer la reddition de comptes et le maintien de la confiance du public.
-  **3 Veiller à posséder les connaissances et l'expertise nécessaires, et agir en conséquence**
Mener les recherches selon une méthodologie rigoureuse reconnue par les pairs.
-  **4 Examiner avec intégrité le travail d'autrui**
Respecter les plus hautes normes professionnelles et scientifiques en matière d'équité et de confidentialité.
-  **5 Éviter les conflits d'intérêts ou, lorsqu'ils sont inévitables, les aborder d'une manière éthique**
Reconnaître, divulguer, examiner et gérer avec soin toute situation inévitable de conflit d'intérêts réel ou apparent.
-  **6 Faire preuve de transparence et d'honnêteté dans la demande et la gestion de fonds publics**
Fournir l'information complète et exacte nécessaire à l'évaluation d'une demande de financement de façon transparente et véridique.
-  **7 Faire un usage responsable des fonds de recherche et des ressources et rendre des comptes**
Attribuer et gérer de manière responsable les fonds alloués à la recherche.
Faire un usage efficace des ressources.
-  **8 Diffuser les résultats de la recherche de manière responsable et en temps opportun**
Publier les résultats de manière transparente, juste et diligente, sans délai et sans retenue intentionnelle.
-  **9 Traiter les données avec toute la rigueur scientifique attendue**
Assurer le respect des plus hautes normes d'exactitude dans la collecte, l'analyse, la publication et l'archivage des données et des résultats de la recherche.
-  **10 Reconnaître toutes les contributions à une recherche ainsi que les contributeurs eux-mêmes**
Mentionner de manière équitable et exacte les contributions et les auteurs.
-  **11 Traiter avec équité et respect tous les participants à la recherche et prendre en considération les conséquences sur l'environnement**
Assurer la conformité avec les principes fondamentaux de l'éthique de la recherche.
Respecter les normes de protection des animaux.
Minimiser les répercussions environnementales des travaux.
-  **12 Préciser les responsabilités des partenaires en matière de CRR**
Préciser les responsabilités respectives en amont des activités de recherche, de manière à favoriser une CRR.
-  **13 Promouvoir la CRR et suivre l'évolution des pratiques exemplaires**
Demeurer à jour en ce qui concerne les principes et les pratiques exemplaires de CRR.
Favoriser un milieu propice au développement d'une culture de CRR.

LE MAPAQ PRÉSENTE SA POLITIQUE SUR LA CONDUITE RESPONSABLE EN RECHERCHE

Les valeurs de l'intégrité scientifique* retenues dans la politique

Honnêteté

Fiabilité

Rigueur

Indépendance

Justice

Confiance

Objectivité

Impartialité

Ouverture et transparence

Responsabilité et bienveillance

Rappel sur le soutien offert par le MAPAQ

- Le MAPAQ participe au financement de 17 centres de recherche et d'expertise qui ont pour mission de soutenir le développement durable du secteur bioalimentaire.
- Le MAPAQ soutient différentes initiatives de recherche-développement qui visent à acquérir de nouvelles connaissances et à faciliter le transfert de technologies et de bonnes pratiques vers les entreprises.
- Le soutien financier que le MAPAQ accorde au secteur bioalimentaire repose sur ses programmes qui offrent un appui aux centres et aux établissements de recherche.
- Les données factuelles et probantes obtenues par ces initiatives permettent notamment au Ministère de développer les orientations, les politiques et les programmes qu'il met en œuvre.

Politique bioalimentaire 2018-2025 – *Alimenter notre monde* et Plan stratégique 2019-2023 du MAPAQ

La Politique bioalimentaire du MAPAQ accorde une grande importance à la recherche et à l'innovation et soutient que ces activités doivent être bien encadrées tant sur le plan de la qualité qu'en ce qui concerne le soutien financier.

Les pistes 2.3.1 et 2.3.4 de la Politique bioalimentaire prévoient que la présence des centres de recherche permet d'accroître les efforts de recherche-développement et d'innovation dans le secteur bioalimentaire avec l'effet de levier de la contribution des partenaires. Elle permet aussi de renforcer les approches concertées entre les acteurs de la recherche, de l'innovation et de la formation dans la réalisation de projets structurants.

Le financement de projets structurants par plusieurs partenaires permet de soutenir des initiatives de plus grande envergure. Aussi, le transfert des connaissances est plus efficace lorsque les partenaires sont impliqués.

L'objectif 6 du Plan stratégique du MAPAQ consiste à stimuler la recherche et l'innovation comme levier du développement du secteur bioalimentaire. Le Ministère mise sur l'effet de levier de ses partenaires pour l'aide qu'il consacre à la recherche et à l'innovation, en vue d'atteindre une cible de 275 millions de dollars d'ici 2023.

Responsable en intégrité scientifique

Le responsable en intégrité scientifique est la personne-ressource pour les centres de recherche et d'expertise, les établissements de recherche et le personnel du Ministère sur le sujet de la CRR.

Courriel : politiqueCRR@mapaq.gouv.qc.ca | Téléphone : 418 380-2100, poste 3280



Pour consulter la Politique sur la conduite responsable en recherche

www.mapaq.gouv.qc.ca/politiqueCRR



*Intégrité scientifique : Mise en pratique cohérente et constante de valeurs pour favoriser et atteindre l'excellence dans la quête et la diffusion du savoir.